

RENTÉE SCOLAIRE, EDUCATION / JEUNESSE, HANDICAP, SOLIDARITÉS, HARCÈLEMENT SCOLAIRE

RENTÉE 2023 : LE DÉPARTEMENT LANCE UNE CAMPAGNE POUR SENSIBILISER SUR L'INCLUSION SCOLAIRE



Dans la continuité de son plan de lutte contre le harcèlement scolaire lancé à la rentrée 2021, le Département déploie un nouveau plan d'action pour sensibiliser les collégiens sur le handicap et l'inclusion. À travers sa campagne "Heureux comme on est", le Département souhaite que tous les élèves soient respectés et pleinement considérés.

Créé le: 1/09/2023

Engagé dans une politique volontariste dès septembre 2021, le Département de Seine-et-Marne a mené une campagne de sensibilisation sur [le harcèlement scolaire](#) (rentrée 2021) et sur [l'utilisation des outils numériques et des écrans](#) (rentrée 2022). Cette année, le Département poursuit son action avec ses partenaires et ambassadeurs avec une nouvelle campagne axée sur l'inclusion scolaire.

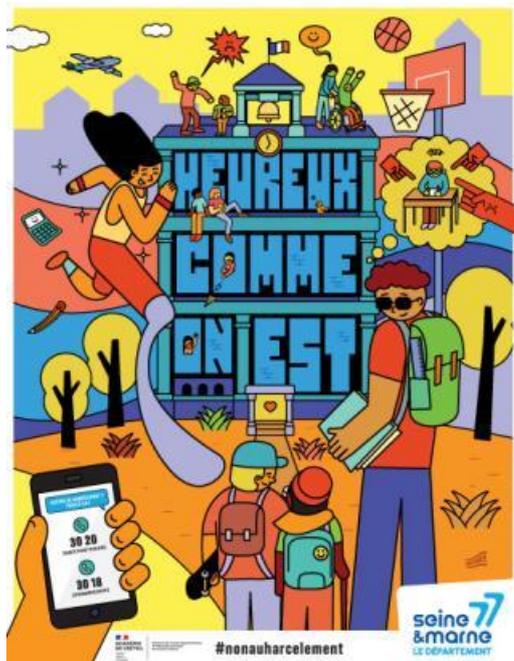
Sensibiliser au handicap dès le collège

Cette rentrée scolaire a été marquée par l'annonce de la nouvelle campagne du Département à destination des élèves et du corps enseignant des 132 collèges du territoire, lors du point presse organisé le jeudi 31 août au Centre d'incendie et de secours à Jouy-le-Châtel. Le Président du Département de Seine-et-Marne, accompagné de plusieurs élus, a annoncé la nouvelle campagne de sensibilisation au handicap et à l'inclusion, en lien avec l'Éducation nationale.

« Heureux comme on est »

L'affiche, réalisée par l'artiste Hey Gee, et son slogan, « Heureux comme on est », ont été choisis par des élèves du dispositif ULIS du collège Denecourt à Bois-le-Roi. Près de 5 000 enfants en situation de handicap sont scolarisés dans le second degré en Seine-et-Marne. C'est pourquoi, à travers cette campagne, le Département souhaite créer un environnement où chaque différence est respectée et pleinement considérée au sein de notre société.

Les actions de sensibilisation



©DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

Dès la rentrée, plusieurs actions de sensibilisation vont être portées dans les collèges en lien avec les différentes structures (ADAPEI, AEDE, ESAT) qui accompagnent les personnes en situation de handicap. Objectif : créer du lien entre les collégiens et ces structures.

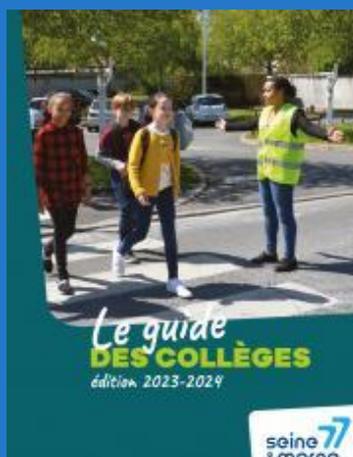
Les actions :

- accueillir les collégiens dans les structures et faire des interventions d'associations dans des collèges le temps d'une journée ;
- proposer des stages de 3^e aux collégiens dans des structures accueillant des personnes en situation de handicap via MyStage77 ;
- une convention va être établie avec l'APIH (l'association d'aidants pour l'inclusion du handicap) afin de mener plusieurs actions : mener des ateliers de sensibilisation sur le handicap auprès des collégiens ;
- conférences auprès des équipes pédagogiques ;
- les médiateurs sont formés à la lutte contre le handiphobie et mèneront donc des ateliers de sensibilisation auprès des collégiens.



INSCRIPTION
NEWSLETTER

PUBLICATIONS



GUIDES

Guide des collèves

Soucieux de la qualité de vie dans ses 132 collèges, le Département de Seine-et-Marne s'engage à offrir aux 73 900 collégiens et à leurs équipes pédagogiques des conditions de travail de qualité.

Dans le champ éducatif, le Parcours collégien continue de s'étoffer en proposant un ensemble de dispositifs ayant vocation à accompagner enseignants et élèves pendant le temps scolaire.

Outil unique à la disposition des établissements, le Parcours collégien s'adapte aux besoins de chacun, en transformant et en enrichissant son contenu chaque année, au service de l'éducation des seine-et-marnais.



TÉLÉCHARGEMENT



PDF - 8.44

MO



LIVRET

Livret du parcours collégien

La réussite éducative de tous les collégiens est une priorité pour le Département de Seine-et-Marne. Dans cette optique, il mène une politique éducative ambitieuse : le parcours collégien.

Le parcours collégien est une offre ayant vocation à accompagner enseignants et élèves pendant le temps scolaire. Quels que soient les outils proposés, ce sont la richesse et la diversité du territoire qui sont mis à la portée des collèges pour enrichir et compléter les temps de classe.

On y retrouve des actions déjà connues et appréciées, ainsi que de nouvelles propositions. La force de cette offre est à la fois d'apporter des dispositifs clés en main, et de laisser une grande place aux initiatives locales. L'atout du parcours collégien est d'être un outil unique à la disposition des établissements et de s'adapter à leurs besoins, en transformant et en enrichissant son contenu chaque année.



TÉLÉCHARGEMENT



PDF - 3.51

MO